

L'intersyndicale Finances Publiques 21

CGT Finances Publiques 21
CFDT Finances Publiques 21
FO Finances Publiques 21
CFTC Finances Publiques 21
UNSA Finances Publiques 21

LES GROUPES DE TRAVAIL A LA FACON « DRFIP 21 »
FAITES NOUS REMONTER AU PLUS VITE VOTRE AVIS
SUR LES HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC SUR LE
SITE DU CFP DE LA BOUDRONNEE
(Avant le CTL du 17/04/2012)

Nous demandons depuis des semaines la tenue d'un groupe de travail sur l'accueil en général, et en particulier sur le site de la Boudronnée.

Nous avons demandé lors du CTL du 10/02/2012 une réflexion sur une réduction de l'amplitude des horaires d'ouverture au public du Centre des Finances Publiques (CFP) de la Boudronnée.

Les Organisations Syndicales avaient rappelé que ce site est un des rares CFP de France à accueillir le public pendant la pause méridienne, contrairement à ce qui avait été indiqué aux organisations syndicales lors de la présentation du projet réalisé quelques années auparavant.

Lors de ce CTL, les Organisations Syndicales avaient précisé que l'amplitude actuelle impose des contraintes importantes aux agents chargés de l'accueil, notamment pendant la pause méridienne et souligné le caractère éprouvant de la mission d'accueil qui justifie la requête.

Mme RECOR indiquait « cette demande avait déjà été relayée par les chefs de services. Un groupe de travail sur l'accueil à Dijon sera réuni et une expertise est en cours, notamment pour la mise à jour des référentiels et son impact sur l'impression des documents. »

Mme RECOR se déclare ouverte au débat à ce sujet mais présente une exigence en cas de réduction de l'amplitude : l'amplitude actuelle demeurera pendant les campagnes IR et avis.

Extrait de la proposition soumise aux organisations syndicales lors du CTL du 17/04/2012

Il est donc proposé de modifier les horaires d'ouverture en reportant l'ouverture d'une demi-heure et en avançant la fermeture d'une demi-heure. Les nouveaux horaires d'ouverture seraient de 9h à 16H.

En revanche, les horaires d'ouverture seront toujours de 8H30 à 16H30 pendant la campagne IR et, pendant les campagnes d'avis, 5 jours ouvrés avant les dates de majoration (c'est-à-dire 16 septembre, 16 octobre, 16 novembre et 16 décembre)

Comment les contribuables pourront s'y retrouver avec autant d'horaires distincts !

Comme souvent, ce CTL ne sera qu'une chambre d'enregistrement de décisions prises sans véritable concertation avec les représentants des personnels si nous n'agissons pas.

Pourtant, en février, un groupe de travail sur les sujets de l'accueil en Côte d'Or avait été promis par notre Direction, en présence d'agents, de chefs de services et des organisations syndicales.

Ainsi, à la DRFIP 21, les décisions sont prises puis soumises aux organisations syndicales pour la forme, sans groupe de travail ni véritable concertation !

Drôle de conception du dialogue social à la DRFIP 21

Soyez nombreux à donner votre avis sur ce sujet. L'ouverture au public concerne tous les services : SIP, SIE, CH, PCE, CDIF...